

Lens

Solidaires des communistes polonais

Trois ans de prison : c'est la peine maximale qu'encourent trois militants du Parti communiste polonais (KPP) à l'issue d'un procès qui devait s'ouvrir, fin novembre, en Haute-Silésie. Leur « crime » ? Avoir professé des idées progressistes dans leur journal *Brzask*. Une perspective qui a soulevé une tempête d'indignations dans le Nord-Pas-de-Calais où se sont concentrés des centaines de travailleurs polonais dans l'entre-deux-guerres. D'autant que plusieurs dizaines d'entre eux - mineurs communistes pour la plupart - n'ont pas manqué, ensuite, de prendre les armes pour libérer la France du nazisme. Un engagement qu'ils ont bien souvent payé de leur vie comme en témoignent les fosses de la citadelle d'Arras. Cette atteinte à la liberté d'expression s'inscrit dans une vaste campagne dite de « décommunisation » orchestrée par le très réactionnaire parti Droit et Justice (PiS) revenue aux affaires à l'automne 2015. Dans le Bassin minier, la riposte ne s'est pas fait attendre. Via une pétition (« Appel des 118 »), l'association Les Amis d'Edward Gierek a interpellé les autorités polonaises de France dont Henri Dudzinski, le consul honoraire de Pologne dans le Nord. Elle leur demande « *la fin des poursuites contre les militants du KPP et le respect de la liberté d'expression en Pologne* ». Une initiative qui bénéficie notamment du soutien du Pôle de renaissance communiste français (PRCF) du philosophe lensois Georges Gastaud, mais aussi de la Fédération PCF du Pas-de-Calais. Hervé Poly, son secrétaire, établit un lien direct « *entre la complaisance manifestée à l'encontre de l'extrême droite raciste et xénophobe qui a manifesté, le 11 novembre dernier, en toute liberté dans les rues de Varsovie, et la volonté de nuire à un parti progressiste* ». A terme, « *c'est bien l'interdiction du Parti communiste polonais qu'envisage le gouvernement polonais* », souligne Jacques Kmiecik des Amis d'Edward Gierek. Un rassemblement de protestation pourrait être organisé à Lens, quelques jours avant le procès des trois militants du KPP, finalement reporté au 23 janvier 2018.